

**Etaient présents à cette réunion :**

Salariés

Lucie Dessiaumes – CGT spectacle Auvergne

Laurent Van Kote - CFDT

Employeurs

Valérie Zipper (SYNAVI)

David De Abreu (FAMDT)

Marie-Irma Kramer (FNAR)

Etat et collectivités

François Descoeur (AMRF)

Pierre-Marie Georges (AMRF)

Sylviane Chêne (Villes de France)

Xavier Marcon (Villes de France)

Nicolas Bouilleux (Villes de France)

Yves Dumoulin (FNCC)

Floriane Mercier (DRAC AURA)

Isabelle Pachot (Région AURA)

Siam Ziaoui (Addacara)

Coordination

Marjorie Glas – coordination COREPS

---

## DETAIL DES ECHANGES

### Présentation de Fareins par son maire

Présentation de Fareins et sa politique culturelle par M. Yves Dumoulin (FNCC)

### Echange introductif

Valérie Zipper (SYNAVI) Souligne l'importance d'intégrer la question de la relation aux habitants dans les sujets de discussion.

Yves Dumoulin (FNCC) appelle à renforcer les liens entre culture et mécénat, entre monde économique et monde culturel autour de projets communs.

Laurent Van Kote (CFDT) appelle lui à travailler sur les relations entre élus et entre les différents échelons de collectivités. Quelle coopération serait possible ?

François Descoeur (AMRF) considère qu'il faut œuvrer au rapprochement entre les politiques mises en œuvre par les communes afin d'augmenter le champ d'action de l'art et de la culture.

Sylviane Chêne (Villes de France) explique que les élus doivent s'intéresser à tout, leur rôle est notamment d'amener la culture dans les lieux différents, plus ou moins dédiés. Faire travailler un artiste dans l'espace public permet de redessiner l'espace public. Il faut en effet lier les politiques générales à l'art (art à l'école, etc.)

Valérie Zipper (SYNAVI) considère que, quand les choix sont faits, les élus s'en remettent ensuite aux techniciens. Cela l'interroge.

Sylviane Chêne (Villes de France) explique que les élus et les techniciens travaillent tout le temps ensemble. Cela est déterminant pour que chacun puisse être à sa bonne place. Les mécanismes culturels ne sont pas toujours simples à capter pour les acteurs culturels.

David De Abreu (FAMDT) dit que pour le milieu culturel, ce qui est important est de faire transpirer aux élus la question des pratiques des citoyens vis-à-vis de l'art, de l'espace public, etc. Souvent, la culture est limitée à l'acte de création, sans pouvoir présenter les effets de l'acte de création. Les élus à la culture sont aussi des médiateurs auprès des autres élus.

Sylviane Chêne (Villes de France) explique qu'au sein de sa communauté d'agglomération (Bourg-en-Bresse) un lien est fait entre le rural et l'urbain, et que la culture y a une place centrale.

François Descoeur (AMRF) soulève un problème : celui de l'ingénierie de territoire. En tant qu' élu, il est seul, il manque d'ingénierie. Il n'a pas d'agglomération et le département dans lequel il est n'a que 140.000 habitants. Il s'agit d'un thème de travail important.

Xavier Marcon (Villes de France) explique que, longtemps, dans les territoires ruraux, des agences faisaient ce travail, mais ces dernières ont recentré leur activité sur autre chose, ou ont disparu. Certaines intercommunalités parviennent à créer une mutualisation sur le champ culturel.

Valérie Zipper (SYNAVI) réagit en disant que cela ne concerne souvent que les villes centres.

David De Abreu (FAMDT) dit qu'il est nécessaires d'avoir des services susceptibles d'accompagner les acteurs des territoires.

François Desceour (AMRF) ajoute que le monde rural représente 70% du territoire français.

Laurent Van Kote (CFDT) renchérit sur le manque des agences. Celles-ci pourraient aussi aider à faire travailler les élus entre eux. Il y a un problème de moyens.

Xavier Marcon (Villes de France) revient sur l'origine des CTEAC. Lorsque ce dispositif a été impulsé, l'objectif était d'aller dans les zones blanches. Concernant l'ingénierie, il se demande si, lorsqu'elle est manquante, il ne pourrait pas y avoir une mutualisation sur ces compétences.

Floriane Mercier (DRAC AURA) rappelle l'existence l'ANCT. Selon elle, la culture se prive trop souvent des aides sur l'emploi aidé. L'investissement est également souvent peu mobilisé sur les questions culturelles. Or, dans le cadre des contrats de relance et de transition écologique, les crédits d'investissement sont massifs. Cela ne règle cependant pas la question de l'ingénierie et des compétences.

Isabelle Pachot (Région AURA) indique que la culture continue à se penser comme particulière alors qu'en termes d'aménagement du territoire, la culture peut être pensée dans n'importe quelle opération.

David De Abreu (FAMDT) estime que cela dépend beaucoup de l'intérêt des élus pour la culture. Cela repose la question de la formation des élus.

Yves Dumoulin (FNCC) ajoute que le côté transversal de la culture est très important. Il faut s'appuyer sur des thèmes fédérateurs pour appuyer les projets culturels.

Floriane Mercier (DRAC) précise qu'il y a cependant besoin d'un endroit sectoriel où les enjeux spécifiques puissent être posés. La question de la création notamment est importante.

Sylviane Chêne (Villes de France) estime que c'est le croisement entre domaines qui permet d'ancrer un projet politique sur un territoire.

## Ateliers

Ateliers en petits groupes sur les thématiques identifiées par le Groupe de travail. Ces ateliers donnent lieu à des séries de préconisations qui vont ensuite orienter les actions du groupe.

### **1- Favoriser l'interconnaissance entre élus et artistes pour dépasser les incompréhensions**

*Présents sur ce groupe : Valérie Zipper (SYNAVI), Floriane Mercier (DRAC), David de Abreu (FAMDT), Xavier Marcon (Villes de France), François Descoeur (AMRF), Siam Ziaoui (Addacara)*

#### Constats :

La dualité entre artistes et élus semble faussée. Il existe souvent des tiers : les agents des collectivités, les intermédiaires (cf. Lieux).

La généralisation des appels à projet ne favorise pas les échanges pérennes entre des artistes et des élus.

#### Préconisations :

Il est nécessaire d'être conscient du cahier des charges de chacun :

- Elus : enjeu politique
- Technicien : prérogatives, calendrier
- Rencontre, espace de travail et de diffusion

Il faut former les élus à ce qu'est une politique culturelle, ce qu'est une programmation. Cela existe, il faut le développer (FNCC, AMRF)

Il faudrait avoir des lieux ressources en ingénierie

Tout cela serait à mettre en chantier et expérimenter via une charte, des préconisations, des formations communes. Les réalités sont très différentes selon les territoires.

### **2- Favoriser l'implantation pérenne des équipes artistiques sur un territoire**

*Sylviane Chêne (Villes de France), Isabelle Pachot (Région), Lucie Dessiaumes (CGT), Pierre-Marie Georges (AMRF)*

Rappel : les prises de compétences des collectivités sont très variables selon les contextes (urbain, rural)

- Quel soutien aux artistes ? aide à la structuration ou aide à l'installation ?  
Aide à l'installation par un accès facilité aux lieux, aux salles  
Aide à la structuration via un travail d'accompagnement des équipes pour pérenniser l'implantation

- Questionner la motivation des équipes artistiques et des élus à collaborer ensemble  
Il y a une confusion entre l'implantation d'une équipe et l'objectif EAC qu'en attendent les communes

La question initiale doit être : pourquoi et comment accueillir une équipe dans une collectivité ?

Cette question doit faire l'objet d'un débat.

Il faudrait faire l'inventaire de ce qui se fait. Voir comment s'écouter pour créer un langage commun. Avoir des discussions entre élus et artistes pour argumenter autour de l'intérêt à s'installer sur un territoire. Reformuler de bonnes idées. Remettre ce sujet dans l'écosystème culturel.

Pour cela il faut : un travail de médiation et de relation entre artistes et élus plus fort  
Mais aussi avec la population et les autres acteurs du territoire

Un dialogue renforcé, mais à quelle échelle ? Celle du département ? trouver un espace de mise en relation et de co-construction. Cf. rôle de coordination du département sur les CTEAC

Plus globalement, il manque une instance qui :

- organise la rencontre
- d'une instance qui aiderait à l'ingénierie des projets,
- mais aussi à construire un argumentaire
- et à mettre en réseau des acteurs culturels d'un territoire

Enfin, quelqu'un interroge l'enjeu fiscal pour une compagnie à s'installer sur un territoire ?

### **3- Favoriser la diffusion de spectacles sur les territoires (équipement, mutualisation, itinérance)**

*Marie-Irma Kramer (FNAR), Laurent Van Kote (CFDT), Nicolas Bouilleux (Villes de France), Yves Dumoulin (FNCC)*

Les questionnements sont nombreux.

- Adaptabilité des artistes quant aux capacités de programmation des lieux à penser au moment de la création
- Cartographier les lieux avec leurs caractéristiques techniques (équipement, matériel technique)
- Mutualisation de parcs techniques sur les territoires
- Cartographier les équipes artistiques sur les territoires de manière plus fine
- Coopération sur la programmation : imaginer des programmations communes sur un même bassin de population. Organisation de tournées sur un territoire. Mutualisation des coûts et approche environnementale plus juste. Coordonner les calendriers de diffusion sur un territoire.
- Travailler à comment connaître et découvrir ? découvrir le métier de programmeur ? Créer des comités de programmation avec les habitants ? Enjeu : Comment être pris au sérieux quand on est une petite commune ?

### **Les suites à donner au groupe / calendrier de travail**

L'ingénierie est un sujet clef. Comment favoriser la discussion ?

Permettre une appropriation des projets par les territoires et les artistes ?

Permettre une impulsion au niveau local ?

Comment aider l'existant ?

Faire émerger des besoins / les percuter avec les politiques territoriales

Faire un inventaire : équipes sur les territoires, financements, dispositifs, équipements

CARTOGRAPHIE

ELABORER DES PRECONISATIONS CONCRETES QUI NE RELEVANT PAS NECESSAIREMENT DU  
FINANCIER